L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

N°24 - Vendredi 23 juin 1989 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
Les socialistes européens



3
Pierre Mauroy

4
Financement des partis

5
Claude Evin
La santé pour tous

6
Iran
La logique de l'Etat

8
URSS
L'équilibre des pouvoirs

14
Claude Estier

15
Catherine Trautmann

FETE DE LA MUSIQUE *faites*

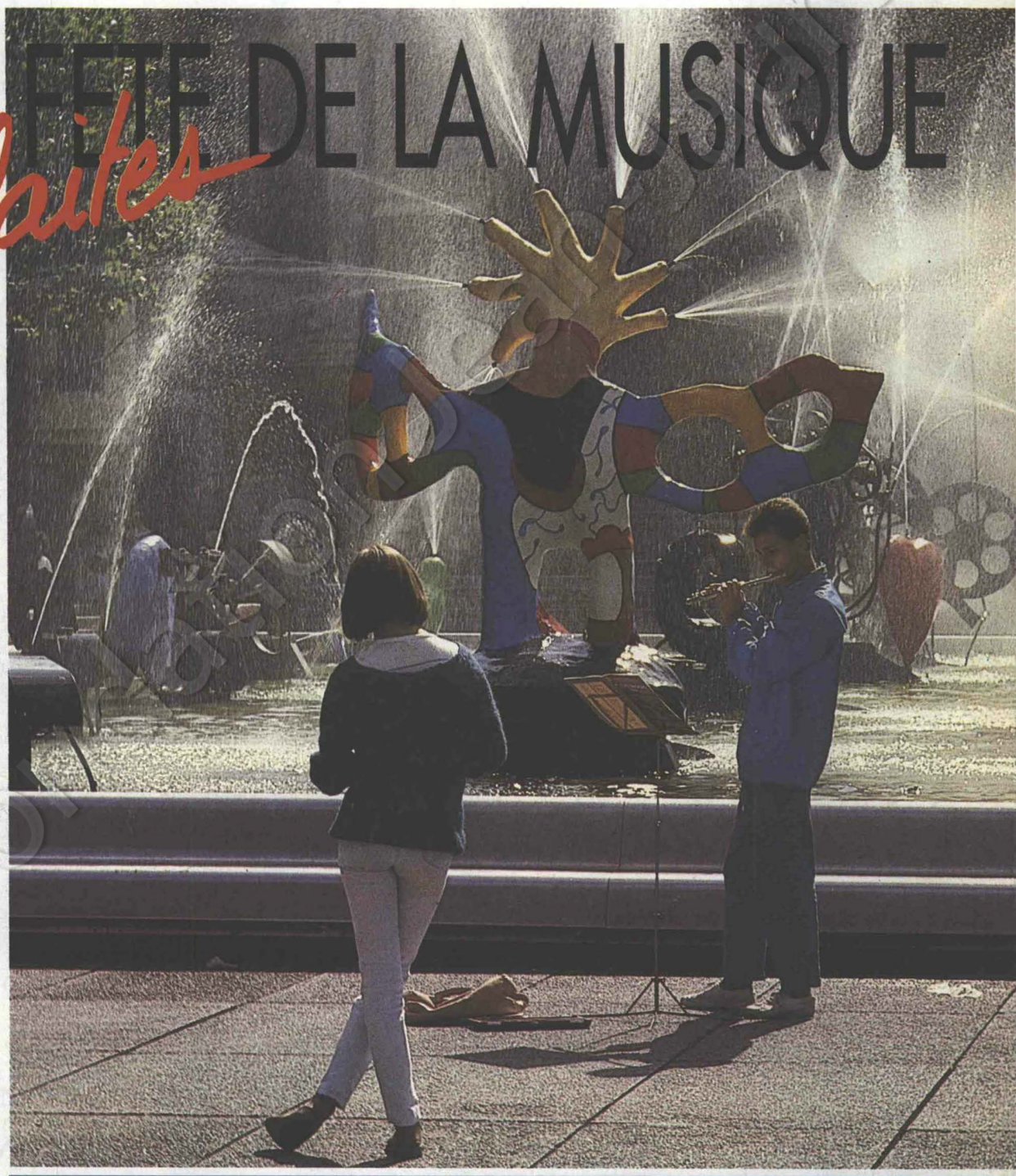

Jack Lang lançait, il y a huit ans, la fête de la musique. On a souri. Aujourd'hui, c'est une affaire qui marche et même qui fait tache d'huile dans le monde. En France, tout simplement, c'est la fête de cinq millions de musiciens amateurs. Au moins, un jour par an... (lire pp.12 et 13)

STRASBOURG

Progression des socialistes européens

Depuis 3 semaines vous recevez "Vendredi" avec retard à la suite de difficultés de routage. Nous nous en préoccupons et cela ne durera pas.

Abstention alarmante, progression des socialistes en Europe, ce sont les deux caractéristiques majeures du scrutin. En France, Laurent Fabius doit se contenter d'un score égal à celui de François Mitterrand en 1979, mais gagne deux sièges par rapport à 1984.



"Nous n'avons pas atteint les espérances qui étaient les nôtres". Marcel Debarge, directeur de campagne de Laurent Fabius, ne cherche pas à masquer la réalité. Les socialistes s'attendaient à un meilleur résultat. Avec 23,60% des suffrages, Laurent Fabius est loin d'atteindre l'objectif qu'il se fixait : 25%. Il fait mieux que Lionel Jospin en 1984 (20,77%), époque où la gauche était au creux de la vague, mais stagne au niveau auquel était parvenu François Mitterrand en 1979 (23,53%). Néanmoins, le score de Laurent Fabius permet au groupe socialiste de gagner deux députés (22 contre 20 en 1984).

Guerre des chefs

L'insuccès des socialistes se traduit-il automatiquement par une victoire de la droite ? Certes, Giscard arrive largement en tête de ce scrutin (28,86%). Mais le total de sa liste et de celle de Simone Veil, soit 37%, est bien loin du score de la liste unique de l'opposition en 1984 (42,96%). La droite est donc en régression. Elle perd 8 sièges. La bonne performance de Giscard devrait raviver la guerre des chefs, Chirac n'étant pas prêt à laisser VGE lui souffler le leadership de l'opposition. En outre, l'échec de la liste Veil devrait renforcer la position des caciques de la droite au détriment des rénovateurs. Quels seront les effets à terme de l'évolution de ces rapports de force ? Les prochaines semaines devraient permettre d'y voir plus clair. Le FN maintient ses positions et le PC poursuit son déclin.

Les deux grands vainqueurs du scrutin du 18 juin sont l'abstention et les écologistes. En grimpant à 51%, le taux d'abstention atteint son niveau record. La tendance enregistrée en France lors des dernières consultations électorales s'accentue. Cet incivisme se double d'une dispersion des suffrages sur les petites listes aux revendications catégorielles. Le score inattendu (4,13%) de "Chasse, pêche et tradition", peut être considéré comme un relatif succès. Ces deux attitudes de l'électorat (abstention, et dispersion) constituent un vote sanction à l'égard des partis politiques traditionnels.

Autant d'éléments qui devraient hâter la rénovation de la droite et conduire les socialistes à s'interroger sur leur capacité de mobilisation. "Le PS doit faire des efforts d'adaptation pour mieux mobiliser son électorat", souligne Laurent Fabius. Dès mercredi, le PS a commencé à analyser, au bureau exécutif, les raisons de son insuccès aux européennes. La discussion devrait se poursuivre lors du comité directeur des 1er et 2 juillet. Les enseignements qui seront tirés de cette réflexion devraient nourrir en partie le débat qui s'instaurera dans les jours à venir, dans la perspective du prochain congrès.

Deuxième vainqueur de ces élections : les Verts. Ils dépassent 10% des voix dans 58 départements. Leur stratégie "ni à gauche ni à droite" s'est avérée payante. Résistera-t-elle longtemps au jeu des alliances au Parlement européen ? Quelles seront les relations entre les Verts français et les Grünen allemands ? Autant d'inconnues.

Des arbitres

Enfin, principale satisfaction de ce scrutin : la forte progression des socialistes et des sociaux-démocrates dans l'ensemble de l'Europe. Dans l'hémicycle de Strasbourg, la gauche et la droite sont pratiquement à égalité. Socialistes et communistes disposent de 223 représentants, alors que les Chrétiens démocrates, les Conservateurs et les Libéraux en ont 218. Les écologistes et l'extrême droite se trouvent donc en position d'arbitres.

Le Parlement européen devrait donc connaître des débats serrés...

Jean-Pierre Bedeï

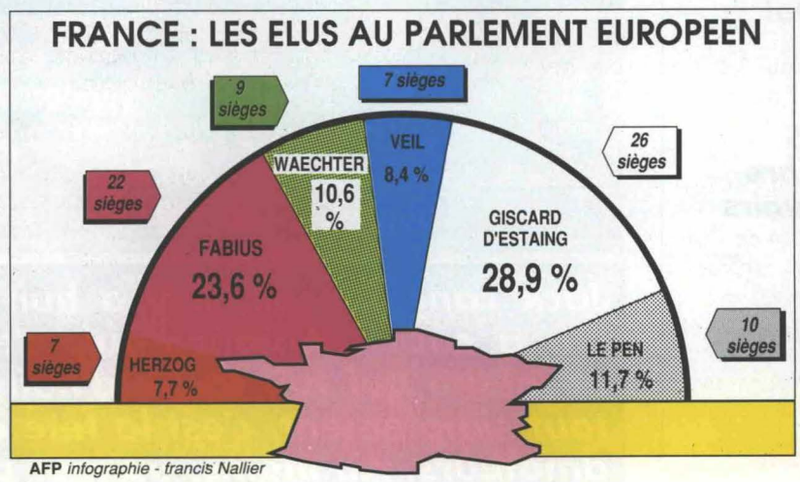

AFP *infographie - francis Nallier*

Vendredi
10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.78.48
Télex : 200 174 -Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Secrétaire général : Jacques Goubin
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris
Christian Mainial - Tél. 45.56.78.48

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Chopin - Massy

N° Commission Paritaire : 70.894

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : AFP (p.6); Sipa-Press : Manoocher, Reza (p.6), Aral (p.7), Laski (pp.8,9), Cauquelin (p.13); Gamma : J.C. Francolon, Mario Fourmy (p.12); P. Cibille (p.13); J.L. Charmet (p.11).

Ce numéro a été tiré à 269.000 exemplaires

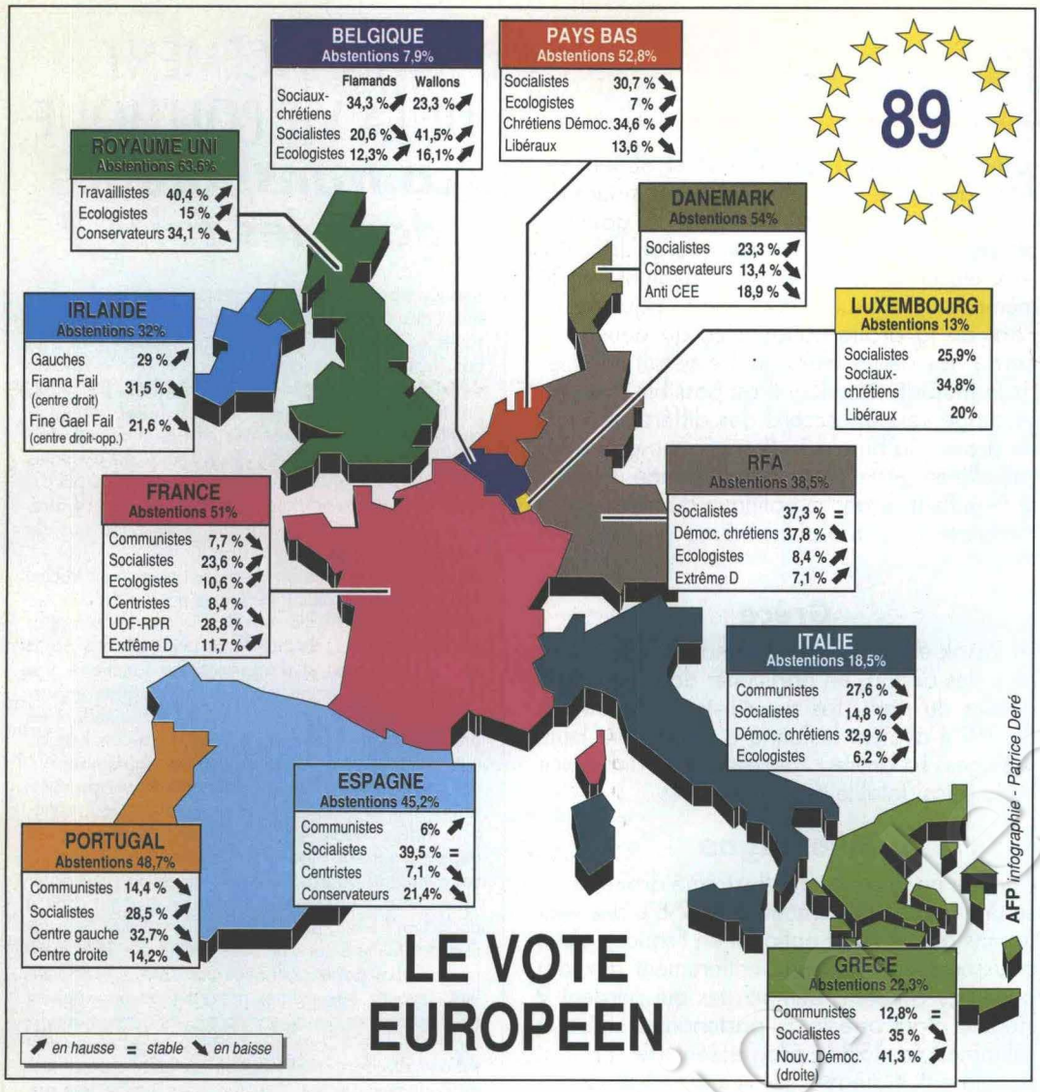

Royaume-Uni

C'est en Grande-Bretagne que l'on attendait avec le plus d'attention les résultats du scrutin européen. Qu'allaient penser les Britanniques de la croisade anti-marché commun de Margaret Thatcher ? La diatribe contre les bureaucrates socialistes de Bruxelles, contre l'Europe monétaire, contre l'Europe sociale avaient créé des dissensions profondes au sein du Parti conservateur lui-même. L'ancien Premier ministre Edward Heath avait même lancé des attaques mordantes contre son successeur.

Le résultat des élections a été cinglant : les conservateurs ont perdu 4,5% des voix par rapport à 1984, les travaillistes en ont gagné 5,3%. En sièges, le résultat est plus spectaculaire encore : les travaillistes gagnent 13 sièges, -de très loin le glissement le plus important de ces élections-. Pour la première fois depuis 1979, année de l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher, les conservateurs sont largement battus en voix : 34% contre 40% aux travaillistes, ce qui est tout de même important pour l'avenir électoral de la droite britannique. Le fait que la montée des travaillistes, en voix, soit plus forte que la baisse des conservateurs est particulièrement intéressant : depuis que les travaillistes ont renoncé à la politique de désarmement unilatéral, ils redeviennent un pôle crédible. Les prochaines élections nationales seront vraiment intéressantes à suivre.

Portugal

Comme prévu, la gauche progresse en voix et en sièges : les socialistes passent de 22,5 à 28,5% et gagnent deux sièges ; les communistes 3% et un siège. Désormais, les socialistes, sous la direction de leur nouveau leader, Jorge Sampaio, talonnent le parti au pouvoir, le PSD, qui perd 5% et n'obtient que 32,7% des voix. La gauche a désormais une chance sérieuse de reprendre le pouvoir.

Pays-Bas

Contrairement aux prévisions, la gauche ne progresse pas. Le siège perdu par les socialistes est gagné par un parti de centre-gauche : la Démocratie 66. Les écologistes sont stables. Les démocrates-chrétiens progressent aux dépens des libéraux qui viennent de rompre la coalition au pouvoir. Les législatives de septembre restent donc incertaines. Les socialistes reviendront-ils au pouvoir avec

(...suite page 4)

EDITORIAL
Perspectives

Moins de 90 jours après les élections municipales, les Français n'ont pas reconnu dans les résultats de ce 18 juin le paysage politique qui leur est familier. L'abstention et la dispersion des voix ont en effet donné à l'expression du suffrage un caractère singulier.

L'Europe n'a pas mobilisé. Habitués à une démarche communautaire qui se faisait en quelque sorte en dehors d'eux-mêmes, nos concitoyens ne se sont pas réellement sentis les acteurs de la construction européenne. Il faudra du temps encore avant que les enjeux opportunément soulevés par Laurent Fabius - en particulier ceux de l'Europe sociale - soient vécus comme une dimension politique essentielle.

Les voix se sont éparpillées. L'enjeu du pouvoir européen est passé au second plan. En revanche, il ne fait guère de doute que les Français ont voulu exprimer un message, notamment en faveur d'un modèle de croissance qui replace davantage l'homme dans son milieu naturel.

Ces préoccupations doivent être prises en compte, même s'il est paradoxal de voir certaines de nos idées retenues par l'opinion dans la mesure où elles sont exprimées par d'autres que nous.

Nous avons collectivement à trouver des réponses à des questions difficiles liées à la nécessaire transformation sociale. Seuls les socialistes ont capacité à mener ce débat. Ils en auront l'occasion au cours des prochains mois en France, comme en Europe et dans le monde. Au moment où le libéralisme se trouve sévèrement attaqué et le communisme ébranlé, comment l'Europe et, au sein de ce vieux continent, les socialistes, pourraient-ils oublier de construire et proposer des réponses à nos peuples comme à tous ceux qui se trouvent aujourd'hui orphelins de perspectives ?

Collection Fondation Jean Jaurès

(...suite de la page 3)

les chrétiens-démocrates ou bien la coalition de droite avec les libéraux sera-t-elle reconstituée ?

Belgique

Encore plus nettement qu'aux Pays-Bas, les socialistes néerlandophones perdent de nombreuses voix et le Bloc flamand - parti d'extrême droite- gagne un siège. En revanche, dans la partie francophone du pays, le Parti socialiste maintient sa très forte position (plus de 40% des voix). Les écologistes progressent.

Luxembourg

Malgré une plus grande dispersion des voix en faveur des petites listes, la répartition des voix et des sièges entre les grandes formations ne change pas.

Italie

Les élections européennes en Italie confirment une tendance constante. Le Parti socialiste continue sa lente remontée aux dépens des communistes. Même si, par rapport aux dernières élections nationales, la progression socialiste est faible, par rapport aux élections européennes de 1984, le PSI gagne 3,5%. Avec le petit Parti social-démocrate, ils totalisent 17,4% des voix, gagnent deux sièges, et confirment qu'ils représentent désormais une force de moins en moins négligeable dans la vie politique italienne. Les communistes passent de 33,3 à 27,6% des voix, et perdent 5 sièges. En Italie, comme ailleurs, se confirme une certaine poussée écologique (deux sièges pour la liste Arc-en-Ciel, trois pour les Verts), et une dispersion des voix sur les petites listes.

Espagne

Contre toutes les prévisions, la gauche ne perd pas de voix, mais en gagne : 0,4% au PSOE,-même si une répartition des voix différentes lui fait perdre un siège-, 0,8% pour les communistes, qui gagnent un siège. En fait, ce sont les partis de droite qui perdent voix et sièges au bénéfice des petites listes. Le PSOE de Felipe Gonzalez reste donc très solidement installé à la direction du pays, à quelques jours du sommet européen de Madrid. Le contraste avec les difficultés de Margaret Thatcher est frappant.

Irlande

Comme prévu, la gauche progresse. Les travaillistes, qui avaient été éliminés du Parlement en 1983 récupèrent un siège à Dublin et un autre à Cork. Mais la surprise vient de la montée de la gauche communiste : pour la première fois, elle obtient 7,6% des voix (contre 21,6 aux travaillistes) et obtient un siège à Dublin. Ainsi, sur les quatre sièges de la capitale, deux reviennent à la gauche, phénomène tout à fait nouveau en Irlande. Aux élections nationales, qui avaient lieu le même jour, la gauche confirme sa poussée. Le Parti de la droite nationaliste au pouvoir a perdu des sièges alors qu'il espérait conquérir la majorité absolue. Il est possible que l'on se dirige vers un accord des différents partis de droite : la bipolarisation gauche-droite serait-elle en passe d'atteindre l'Irlande ? Enfin, le Sinn Fein -branche politique du mouvement terroriste IRA- n'obtient même pas 2% des voix.

Grèce

La Pasok était en difficulté, mais a réussi à limiter les dégâts, en particulier dans les zones rurales du pays. Les deux listes communistes de 1984 avaient fusionné et préservent leurs 4 sièges. La droite progresse, à la différence de la quasi-totalité des onze autres .

Allemagne

Comme on le craignait, l'extrême droite réalise une percée remarquée avec 7,6% des voix (moins que le Front national en France). Cette poussée se fait presque entièrement aux dépens des chrétiens démocrates qui perdent 9 sièges, alors que leurs partenaires libéraux -éliminés en 1984- progressent de 0,8% et acquièrent 4 sièges. Les sociaux-démocrates régressent très légèrement, et perdent 2 sièges. Les écologistes gagnent un siège. La question des alliances devient de plus en plus cruciale. Après les prochaines élections au Bundestag, il est possible que les chrétiens démocrates et les libéraux perdent la majorité, sans que les socialistes et les Verts ne l'obtiennent. Il faudrait alors chercher des solutions à trois, compliquant beaucoup la vie politique.

Danemark

Poussée des socialistes : ils gagnent 4% (19,4 à 23,3%) et un siège. La liste hostile au marché commun perd 2% de ses voix et un de ses quatre sièges.

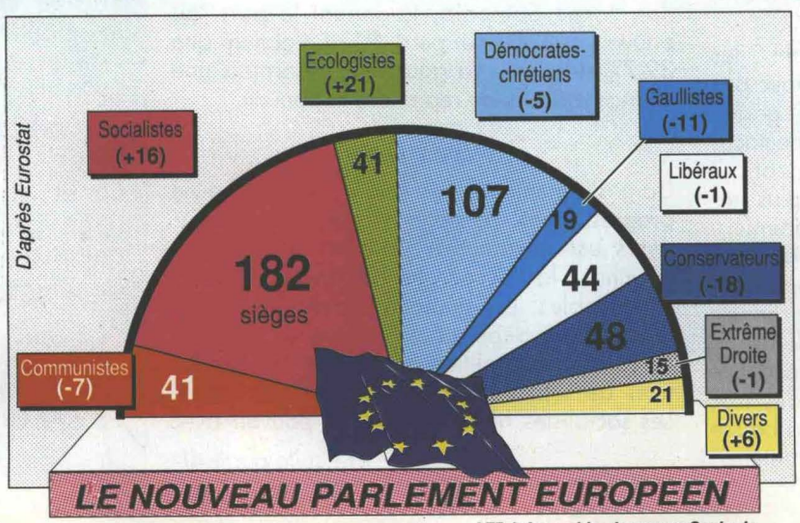

AFP *infographie - Laurence Saubadu*

FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE
La transparence dans les faits ?

Vieux serpent de mer, la transparence du financement des campagnes électorales et de la vie politique va-t-elle enfin devenir une réalité ? En tout cas, le conseil des ministres du 20 juin a adopté deux projets de loi allant dans ce sens. En 1987, François Mitterrand avait déjà souhaité publiquement à plusieurs reprises une moralisation des activités politiques. En 1988, deux textes ont été votés par le Parlement sur le financement des partis. Mais ces initiatives étaient insuffisantes. Le 14 mai, le président de la République a souhaité que de nouvelles mesures soient prises.

La réforme préparée par le gouvernement de Michel Rocard va donc plus loin. Elle a pour but de briser la tendance au gonflement des dépenses de propagande électorale, de clarifier les recettes des partis et des candidats, et d'aggraver les sanctions. Elle instaure pour l'ensemble des campagnes importantes un plafond de dépenses et limite pendant les précampagnes le recours à l'affichage commercial, à la publicité, et à l'envoi de courrier en nombre.

Les candidats devront déposer un compte de campagne qui sera contrôlé par une commission nationale indépendante. Le dépassement du plafond des dépenses sera un motif d'inéligibilité.

Les candidats pourront recevoir, de la part des particuliers et des entreprises, des dons ouvrant droit à déduction fiscale, par l'intermédiaire d'une association constituée à cet effet sous le contrôle de la commission. Les partis politiques pourront, s'ils le veulent, recourir aux mêmes procédés de financement sous les mêmes conditions. Enfin, innovation importante, l'aide publique aux partis sera à l'avenir distribuée aux formations politiques non représentées au Parlement.

Le projet de loi propose l'amnistie pour les infractions commises avant le 15 juin 1989 en relation avec le financement des campagnes électorales et des partis politiques.

Il semble difficile que ces textes, adoptés en Conseil des ministres, soient mis à l'ordre du jour de l'actuelle session parlementaire. Il devraient venir en discussion cet automne.

J.-P.B.

Conclusion

Le grand perdant est la majorité de centre-droit qui dominait le Parlement de Strasbourg. Les pertes très élevées en sièges en Grande-Bretagne -au profit des travaillistes-, en France -au profit des socialistes et surtout des écologistes-, et en Allemagne -au profit de l'extrême droite- leur font perdre la majorité. En revanche, les gains importants des socialistes en font de loin le groupe le plus fort du Parlement avec 182 sièges (sauf changement d'ici à la constitution officielle des groupes le 25 juillet). La présidence du Parlement devrait lui échoir. Autres vainqueurs du scrutin, les écologistes et l'extrême droite. Enfin, à l'extrême gauche, il est possible que les communistes italiens décident de quitter le groupe et de créer une formation autonome, plus proche du groupe socialiste.

Axel Quéval

CLAUDE EVIN :

Qualité des soins pour tous et cohérence économique

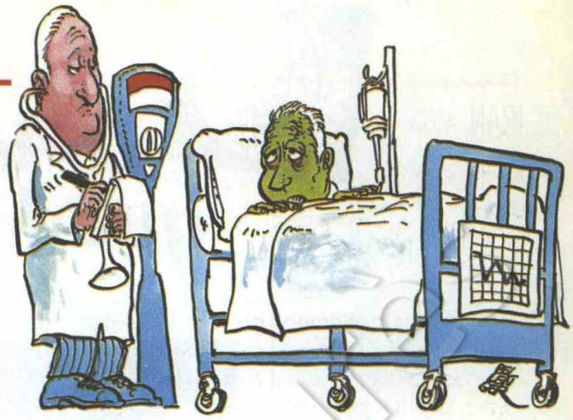

La santé, préoccupation majeure des Français, est à nouveau sur la sellette. Claude Evin, ministre des Affaires sociales, expose les orientations de son projet.

Plusieurs rapports critiques vis-à-vis de notre système de santé viennent d'être publiés. Celui de Jean de Kervasdoué met, en évidence, la persistance d'inégalités sociales et régionales en matière d'accès aux soins. Comment peut-on les réduire ?

La santé n'est pas un bien comme un autre. L'inégalité devant la maladie n'est pas tolérable. Chaque Français doit pouvoir accéder à des soins de qualité. Nous avons progressé. Lorsque j'ai mis en place le RMI, j'ai prévu l'affiliation obligatoire à l'assurance-maladie des attributaires. C'est un élément important pour permettre aux plus démunis d'accéder au système de santé, même s'il ne faut pas mésestimer les barrières culturelles qui subsistent. Dans le même esprit et conformément aux engagements du président de la République, je suis revenu sur les mesures prises par, Philippe Séguin, qui avait réduit les remboursements de la Sécurité sociale au détriment des personnes modestes durement touchées par la maladie.

En outre, l'extension du secteur à honoraires libres (dit secteur II) me préoccupe. Je sais que dans certaines localités et pour certaines spécialités, il est difficile d'accéder à des médecins dont les tarifs sont connus et d'un montant acceptable. J'ai donc demandé aux partenaires conventionnels (maires et syndicats médicaux) de me proposer des solutions concrètes pour y remédier. Mais tout le monde sait que la condition du maintien et de l'amélioration de l'accès de tous à des soins de qualité passe par une maîtrise des dépenses de santé. C'est le sens de l'action que j'ai engagée. Sinon, on est conduit à réduire les remboursements et à tolérer l'inégalité devant la maladie.

La mise en œuvre d'une politique d'évaluation médicale (comme aux Etats-Unis, au Canada, en Suède et au Danemark) peut-elle endiguer la croissance continue des dépenses de santé ?

Il faut assurer cette qualité de soins et répondre aux difficultés concrètes des gens dans un souci de cohérence économique. L'évaluation a pour objectif premier de mieux soigner, de favoriser les meilleurs choix thérapeutiques. Elle permet de comparer les diverses techniques existantes, d'identifier les méthodes les plus efficaces et de diffuser leur emploi, évitant ainsi des examens, prescriptions, ou hospitalisations non fondées.

Autant d'éléments qui concourent à une maîtrise des dépenses garantissant à la fois de meilleurs soins aux malades et le maintien de notre système de protection sociale, qui , je l'ai déjà dit, peut seul permettre à tous d'accéder à ces soins.



Le docteur Armogathe vient de me remettre le rapport que je lui avais demandé sur l'évaluation médicale. J'aurai l'occasion prochainement d'exposer la nouvelle politique que j'entends conduire en la matière, et de définir les modes d'organisation les mieux à même de favoriser la promotion et la diffusion de l'évaluation en France.

Le rapport Peigné n'épargne pas l'hôpital public. Comment pensez-vous pouvoir lui donner un "nouveau dynamisme" ?

Les personnels hospitaliers ont exprimé à l'automne dernier des revendications. D'abord en termes catégoriels et salariaux. J'y ai répondu par l'application de l'accord du 31 octobre 1988. Le travail de revalorisation des statuts que nous avons fait en neuf mois n'a pas d'équivalent depuis quinze ans. Je viens de compléter cet accord en recréant le grade de surveillant-chef, en augmentant les possibilités de promotion des infirmières et en dégageant vingt-cinq mille mensualités de remplacement supplémentaires pour améliorer les conditions de travail.

Au-delà des revendications catégorielles et salariales, les conflits sociaux ont bien exprimé le malaise global de l'hôpital public. La mission que j'ai confiée au docteur Peigné portait notamment sur l'évaluation des structures hospitalières. Au cours des très nombreux contacts qu'il a pu avoir avec le milieu professionnel, il a constaté l'existence de dysfonctionnements, de rigidités. Mais il a aussi mesuré la disponibilité des personnels hospitaliers médicaux, paramédicaux, administratifs ou techniques et leur volonté d'adapter l'hôpital, en s'appuyant sur le dialogue social.

Sur ma proposition, le gouvernement a arrêté un certain nombre de dispositions pour permettre à l'hôpital de mieux exprimer son dynamisme. Cela passe par une meilleure intégration à son environnement et par la promotion du dialogue à l'intérieur des établissements autour d'objectifs médicaux et techniques définis en commun. Il faut aussi améliorer l'implantation territoriale de notre réseau de soins par une planification sanitaire portant sur l'ensemble des activités de santé. Enfin, une harmonisation des financements des secteurs public et privé s'impose. Il s'agit d'une réforme ambitieuse, mais je suis déterminé à la mener à bien et je sais que je peux compter sur l'ensemble des hospitaliers car l'enjeu en vaut la peine : faire redevenir l'hôpital public le pôle d'excellence de notre système sanitaire.

A quand le prélèvement sur l'ensemble des revenus pour financer la Sécurité sociale ?

Cette idée s'est progressivement imposée dans les esprits depuis deux ou trois ans. La loi de plan a repris cette orientation, dont le fondement politique et social est tout à fait incontestable. Nous avons déjà introduit plus de justice dans le financement de la branche famille en déplafonnant les cotisations d'allocations familiales, c'est-à-dire en faisant payer à dûe proportion tous les revenus professionnels. Il faut maintenant aller plus loin et élargir l'assiette du financement.

J'ai demandé à Jean-Jacques Dupeyroux de consulter les partenaires sociaux sur cette question. Le gouvernement devrait à l'automne faire état de ses propositions tant sur l'assiette de ces prélèvements que sur le mécanisme d'affectation aux régimes de sécurité sociale. J'ai bon espoir que les mesures prises en 1989 permettront d'assurer l'équilibre des comptes cette année, mais ce prélèvement sera nécessaire dès 1990.

Propos reccueillis par
Ghislaine Toutain

Fonds Gaston Defferre

TEHERAN : ELECTION PRESIDENTIELLE

La logique de l'Etat plus forte que la logique de la révolution ?

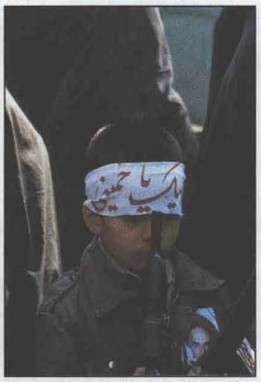

Peut-on parler de la fin de la Révolution islamique, alors que son fondateur, l'ayatollah Khomeiny, vient d'être porté en terre au milieu de la ferveur de millions de fidèles ? Quel est le bilan de ces dix années d'enthousiasme et d'immenses difficultés, de guerre, de sang et de violence, venues couronner soixante-dix ans de lutte d'un pays à la recherche de lui-même ? Peut-on esquisser des scénarios pour l'avenir prochain de l'Iran ?

La crise qui secoue l'Iran en 1978 surprend (presque) tout le monde en Occident. Le régime impérial, qui y compte d'innombrables amis et obligés, est vu comme un pouvoir fort, modernisateur, appuyé sur la 5e armée du monde et des revenus pétroliers colossaux, triplés depuis la guerre de 1973. Certes, depuis le début du siècle, une élite nationaliste, souvent appuyée par des grands dirigeants religieux, réclame la fin de la mainmise étrangère, surtout anglaise et russe, sur le pays. Ces mouvements, de grande ampleur, ont obtenu en 1906 une constitution voisine de celle qui régit les Belges depuis 1830. Entre 1951 et 1953, sous l'autorité d'un Premier ministre au charisme exceptionnel, le Dr Mossadegh, le pays tout entier s'est mobilisé pour obtenir la nationalisation du pétrole iranien : le jeune shah, en fuite en Suisse, sera replacé sur le trône, à l'été 1953, après un coup d'état organisé par la CIA. Certes, la dynastie Pahlavi, fondée en 1925 par Reza Khan, modeste officier protégé des Anglais, après la chute de la dynastie turkmène des Qadjar, n'est-elle pas populaire. Mais le pouvoir est fort et riche, la Savak, sa police secrète, l'une des plus efficaces du monde. Et Mohamed Reza Pahlevi, et Farah, sa jeune et moderne troisième épouse, reçoivent dans un luxe inouï, à Persepolis, le 15 octobre 1971, tous les grands de ce monde, ou presque : il s'agit de fêter le deux mille cinq centième anniversaire d'une dynastie qui a à peine cinquante ans... Qui se souvient alors des 5.000 morts des émeutes de juin 1963, pour protester contre la modernisation autoritaire et inégalitaire décrétée par la "révolution blanche" impériale ? Qui se souvient des déclarations enflammées faites par un des grands ayatollahs, ensuite exilé aux lieux saints chiites de Najaf, en Irak, Ruhollah Khomeiny ? Combat d'arrière-garde d'un clergé menacé dans ses richesse, diagnostique péremptoirement la presse occidentale. "L'Unité" sera le premier organe de presse à s'intéresser alors à l'exilé de Najaf.

1er février 1979, retour triomphal de Khomeiny

La suite, on s'en souvient. Malgré la caution donnée par Carter au shah le jour de l'an 1978 ("Vous êtes le défenseur des droits de l'homme dans cette région !"), le pays se soulève au rythme des commémorations des morts. La grande bourgeoisie iranienne, créée ou enrichie par le régime, prend peur et fuit avec ses capitaux. La loi martiale ne peut rétablir l'ordre, non plus que des milliers de morts comme ceux de la place Jaleh, à Téhéran. Seul, abandonné de tous, le shah quitte Téhéran le 16 janvier 1979 pour un exil qui sera définitif, laissant un premier ministre juste sorti de ses prisons, et qui gouverne à peine ses bureaux, Shahpour Bakhtiar. Le retour triomphal de Khomeiny balaie tout ce qui reste d'institutions. Beaucoup d'intellectuels nationalistes et des libéraux ont contacté l'imam en exil. Fascinés par sa volonté inébranlable et sa fabuleuse intelligence politique, convaincus par ses propos modérés, ils pensent pouvoir peser sur le cours des choses. Téhéran va vivre, sous le premier ministre Bazargan, vieil ingénieur religieux et libéral à la fois, et sous le président Bani Sadr, une immense période d'enthousiasme révolutionnaire. Mais déjà, les signes d'inquiétude se multiplient. Les procès des anciens dirigeants civils et militaires sont faits à la va-vite, sans la moindre garantie, et tournent à l'épuration sanglante. La police secrète et ses archives sont récupérées, rebaptisées et mises au service du nouveau pouvoir. Celui-ci part en guerre contre les minorités ethniques, surtout les Kurdes. De nouvelles contraintes sont imposées aux femmes, et de nouvelles persécutions frappent certaines minorités religieuses, surtout les bahaï. Autour de Massoud Radjavi, les gauchistes islamiques plongent dans la clandestinité et multiplient les attentats, décapitant à plusieurs reprises l'Etat et le nouveau Parti de la République islamique. Il a fallu peu de temps pour



▲ *Un gigantesque sursaut nationaliste et populaire.*

L'ordre règne à Pékin

Des adultes passent, des enfants jouent entre les vendeurs de fruits et de glaces. Jianjuomen, la grande artère de Pékin, a un visage normal. Voici vingt jours, les chars y faisaient irruption et réprimaient dans le sang le mouvement étudiant.
Derrière les portes closes, les Pékinois parlent. Parfois. D'après les comptages des médecins, il y aurait eu plusieurs milliers de civils tués par l'armée place Tien Anmen, le 4 juin.
Et il y a la délation, organisée et encouragée par le gouvernement. Certains y cèdent. Le plus grand nombre s'installe dans l'autocensure et le mutisme.
Le silence règne à Pékin.



passer de l'enthousiasme à la désillusion et au désespoir...

L'Iran sort de la guerre exsangue et ruiné

La guerre va sauver ce régime. Persuadé de l'abattre en quelques semaines, le président irakien Saddam Hussein, rival de toujours de l'Iran, lance ses troupes à l'assaut du Khouzistan iranien le 22 septembre 1980, après avoir annulé les accords d'Alger, conclus entre le shah et lui en 1975. Poignardée dans le dos, la Révolution islamique va connaître un gigantesque sursaut nationaliste et populaire : la guerre va durer huit ans, et sera la plus meurtrière de la fin de notre siècle. Des deux côtés, elle va contribuer à resserrer l'étau du pouvoir et à détruire les libertés, car toute contestation s'apparente à une trahison et à une insulte au sang des martyrs. L'isolement international et la menace sur le territoire créent une atmosphère propice aux mollahs, où se mélangent la culture chiite et le nationalisme persan. L'Iran, au prix d'énormes efforts, sort de la guerre exsangue et en ruine, mais, à la différence de l'Irak, sans endettement. C'est un "bon risque", qui attire les hommes d'affaires du monde entier.

Entre Téhéran et Qom, sous l'autorité absolue du "Guide", trois centres se partagent le pouvoir, dans un système constitutionnel instaurant le "welayet-e-faqih", c'est-à-dire l'arbitrage ultime d'un chef religieux. Ahmad Khomeiny, fils cadet de l'imam, devenu tout puissant, dirige son bureau. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, ambitieux, pragmatique, sans scrupule, a fait de la présidence du Majlis (parlement) la principale autorité politique du pays. Il s'est, pour y parvenir, allié à Ali Khamenei, religieux radical devenu président de la République, qui s'est beaucoup rapproché des modérés, et surtout du bazar, le principal centre du pouvoir économique du pays. Enfin, l'ayatollah Montazeri, très forte personnalité religieuse, paysan madré, attaché aux acquis populistes de la révolution, aux déshérités, aux pasdarans, est destiné à remplacer l'imam dans ses fonctions de "Guide". C'est le dauphin... Il est aussi le gêneur, car il dénonce souvent l'autoritarisme brutal et sanglant du pouvoir, la poursuite de la guerre, mais aussi la tentation permanente de renouer avec les Etats-Unis : c'est de ses proches que viennent les premières fuites sur l'Irangate. Ses adversaires coalisés obtiennent de l'imam, en mars dernier, qu'il le révoque, malgré l'affection profonde qu'il lui porte : Montazeri a en effet dressé un bilan particulièrement négatif de la révolution, qui célèbre son dizième anniversaire en multipliant exécutions et pendaisons.

A mesure que décline la santé de l'imam, la guerre de succession interne s'accentue. Effrayés par les risques d'utilisation massive des armes chimiques et de bombardement des villes, Rafsandjani et ses alliés convainquent finalement l'imam de renoncer à la guerre. Accepter le cessez-le-feu est pour lui "pire que boire une coupe de poison" : de l'été 1988 date véritablement sa mort politique. L'ouverture va vite, très vite, trop vite à son gré : dans une ultime tentative de relancer le dynamisme de la révolution, et l'exaltation de valeurs exacerbées par l'isolement, il s'empare de l'affaire Rushdie. L'ouverture est suspendue. Dès sa mort, elle va reprendre...

Vers un régime présidentiel ?

Khomeiny a, en effet, ces derniers mois, méthodiquement laissé détruire son œuvre : son dauphin est écarté, la constitution en cours de révision devrait faire du président un vrai patron. Les semaines qui viennent seront décisives. La première échéance est celle de la révision, en cours, de la constitution : fera-t-elle du futur président le vrai patron du pays ? La nomination précipitée de Khamenei comme "Guide suprême", alors qu'il n'en a guère l'autorité morale, vise à empêcher le retour de Montazeri, et à réduire l'influence de cette fonction. La seconde échéance est celle de l'élection présidentielle du 18 août. Rafsandjani y est candidat, mais Ahmad Khomeiny peut être tenté par le poste. Sinon, il risque de n'être plus rien, et de finir comme la veuve Mao. On sait maintenant qu'il a tenté d'obtenir une large allégeance dès la mort de son père, puisqu'il a tenté, en vain, de se faire désigner comme guide par le Conseil des experts. Il y a là un risque sérieux d'affrontement.



Et l'Iran de demain ? Si la succession ne conduit pas à la guerre civile, on peut l'imaginer en république conservatrice. Il deviendrait un pays où les grands religieux s'écartent peu à peu de la politique pour se replier sur de riches fondations, où les bazaris retrouvent le chemin des affaires, où les tribunaux continuent à condamner, où la corruption s'épanouit, où les forces armées humiliées rongent leur frein. Un pays aussi qui abandonnerait peu à peu l'ambition de la révolution universelle des opprimés, et retrouverait tout doucement sa place dans le concert des nations. Bref, un mélange de conservatisme foncier, de libéralisme économique sans retenue, et d'ordre moral et policier, tel qu'on le pratique dans la région, de l'Arabie saoudite au Pakistan. Dans un pays désireux avant tout d'éviter les troubles et de retrouver la paix civile, la logique de l'Etat l'emporte peu à peu sur celle de la Révolution.

Le 18 août, on saura si c'est l'idée même de révolution islamique qu'on a enterrée le 6 juin à Téhéran, avec le corps du vieil imam, premier chef politique de l'Iran mort en fonction, et non pas en exil, depuis 1907.

Alain Chenal



La révolution des opprimés. ▶

URSS

La réunion des Etats généraux

La première session du Congrès des députés du peuple et celle du Soviet suprême élu en son sein sont closes. Quel est le rôle de ces instances dont les travaux ont mobilisé l'attention de tout un peuple ? S'agit-il d'organes de décision ou seulement d'instruments de légitimation d'un pouvoir qui leur échappe, celui du Parti ?

Légitimation du système politique et mobilisation active du corps politique en faveur de la nouvelle ligne du Parti, tels étaient les enjeux de l'élection dont le Congrès des députés du peuple est issu. Les électeurs ont à cet égard largement répondu à l'attente des autorités. Qu'ils aient fait preuve du plus grand conformisme, ou se soient engagés avec passion dans la joute électorale et qu'ils se soient mobilisés en masse contre les hommes d'appareil ou de tradition (il a fallu quatre tours de scrutin dans certaines circonscriptions pour départager les candidats en lice ou que l'un d'eux obtienne le quorum de voix requis), ils ont rarement exprimé leur rejet du système en tant que tel et encore moins leur hostilité envers l'élite dirigeante à la différence des électeurs polonais.

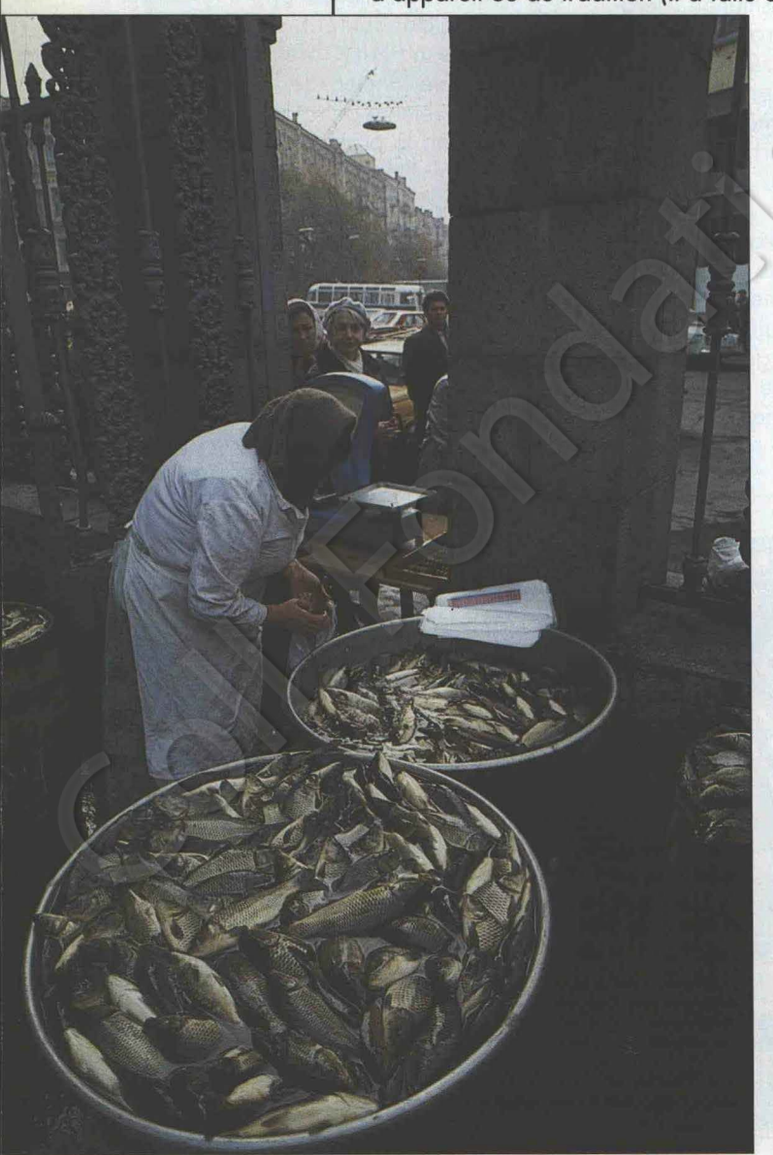

Investi d'un pouvoir d'orientation et de délibération plus que de décision, le Congrès des députés du peuple a désigné en son sein les quelques 540 députés qui devraient assumer le pouvoir législatif et siéger non plus seulement quelques jours par an comme il était d'usage précédemment, mais au cours de sessions prolongées. Les représentants n'ont toutefois pas encore fait usage de leur pouvoir constituant.

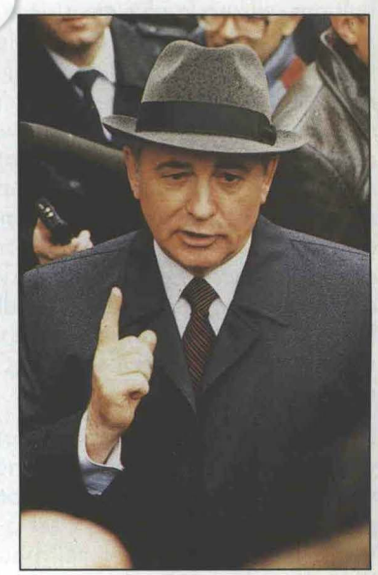

Gorbatchev cumule

Ces instances modifient-elles l'équilibre des pouvoirs en Union soviétique ? La réforme politique procède de la volonté déclarée des autorités de restaurer les prérogatives traditionnelles de l'Etat accaparées par les organes du Parti. La confusion des pouvoirs revêt en URSS un sens particulier : c'est le Parti qui s'est arrogé tous les pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, et leur séparation requiert avant tout le rétablissement de leur autonomie vis-à-vis de lui. Or, le Parti communiste est plus présent encore qu'il ne l'était jusqu'alors dans les instances suprêmes de l'Etat : neuf députés sur dix en sont membres, sept seulement auparavant.

En outre, le secrétaire général du PCUS est aussi chef de l'Etat, et devrait disposer à ce titre de prérogatives dont ses prédécesseurs à ce poste étaient dépourvus. Ce cumul des mandats consacre l'autorité de Mikhaïl Gorbatchev, ainsi gratifié d'une double légitimité élective, ainsi que l'hégémonie du Parti. Il ne s'agit donc pas d'amoindrir mais de conforter son rôle dirigeant. La coercition et la soumission passive ou feinte cèderont-elles la place à la restauration de l'autorité réelle du Parti et au soutien actif des citoyens soviétiques ou au contraire à l'émergence d'hégémonies concurrentes et à la contestation ?

La réforme de l'Etat instaurera-t-elle un régime parlementaire ou un régime présidentiel ? D'aucuns proposent en effet que le gouvernement s'en tienne à la conduite de la politique économique, sociale et culturelle et que le chef de l'Etat, entouré des principaux responsables de la politique intérieure et internationale, préside à la gestion de l'ensemble des affaires publiques, comme aux Etats-Unis.

Fondation Saint-Simon

DE MIKHAIL GORBATCHEV

Partager les responsabilités

Jusqu'à présent, l'assemblée des représentants du peuple en Union soviétique évoque davantage la tenue des Etats généraux en 1789 que l'Assemblée constituante ou la Convention qui lui ont succédé : elle est davantage un lieu d'expression de doléances innombrables et trop longtemps contenues qu'un organe de décision. Or, la démocratie ne se réduit pas à l'émancipation du verbe. Le vote des lois, l'établissement d'un projet politique, sont infiniment plus contraignants et moins propices à la popularité que l'expression débridée d'opinions individuelles ou collectives. A l'issue de cette première session, de nombreux élus et électeurs soviétiques ont exprimé leur déception que les débats n'aient abouti à aucune décision. La direction du Parti accordera-t-elle aux députés du peuple le pouvoir d'élaborer la politique de l'Etat soviétique ou seulement celui d'amender des décisions gouvernementales, celui de régler les problèmes ou seulement celui de les soulever ?

Selon les sondages d'opinion, deux citoyens sur cinq ont suivi de bout en bout les débats du Congrès et du Soviet suprême intégralement retransmis à la radio et à la télévision et transcrits dans la presse à Moscou aussi bien qu'à Alma Ata. Mais la pression de la majorité silencieuse, que les intellectuels soupçonnent d'être particulièrement conservatrice, contrarie celle des minorités actives.

Refondre ou réformer ?

Dans aucune assemblée politique, les débats ne sont réductibles à la confrontation de conservateurs et de réformateurs. Contre la candidature de Boris Eltsine au Soviet suprême se sont mobilisés sans doute autant d'intellectuels progressistes hostiles à ses accents démagogiques et populistes - Vitaly Korotitch, rédacteur en chef de la revue "Ogoniok", le compare à Jean-Marie Le Pen-, que d'hommes d'appareil inquiets de ses accents antibureaucratiques. Nombre de ceux que l'on qualifie de conservateurs en Occident comme en URSS, tel Igor Ligatchev, conviennent que la préservation d'un système en crise exige sa refonte et polémiquent davantage sur la nature des réformes qui doivent être entreprises qu'ils ne contestent leur nécessité ou leur urgence.



Pour ou contre Boris Eltsine ▲

Les plus farouches partisans déclarés de la démocratie se partagent comme partout ailleurs entre jacobins et girondins.

Comme aux Etats généraux

Les auteurs d'une étude sociologique distinguent parmi les partisans déclarés de la perestroïka des "occidentalistes pragmatiques", des "partisans de la restauration des idéaux de justice", des "étatistes", des "écologistes", des "petits bourgeois" et des "nationalistes grand russe". Chacun donne à la réforme du système un sens particulier.

Les sujets de controverse sont innombrables, chacun d'eux partage différemment l'assemblée des élus. Ceux-ci ne relèvent pas d'un seul et unique groupe d'appartenance, ils ne sont pas dotés d'un seul et unique lien d'allégeance. Tout comme, en 1789, les députés transgressaient volontiers la partition des Etats généraux en trois ordres distincts, les regroupements s'opéreront sans doute progressivement au Congrès des députés du peuple ou au Soviet suprême indépendamment de la raison sociale des élus (hommes d'appareil, intellectuels, héros du travail...). La formation de groupes parlementaires, même informels, devrait procéder d'un long processus et les affinités politiques ne se révéler qu'à l'épreuve de la gestion pratique et quotidienne des affaires publiques.

Roland Lomme

Ondes radio : la libre circulation des idées



Alors que la presse soviétique ouvre ses colonnes à d'imposants placards publicitaires ouest-allemands, la première chaîne de radio d'Etat retransmet les émissions d'une radio privée, Kiss FM, à une heure de grande écoute. C'est à l'initiative de son président Georges Polinski, que cette station française a obtenu du gigantesque organisme d'Etat un échange d'ondes qui prévoit pour la fin du mois la diffusion d'émissions soviétiques sur sa propre fréquence. Plusieurs dizaines de millions d'auditeurs dans un cas, quelques dizaines de milliers dans l'autre. S'agit-il d'un événement ? Radio-France émet depuis plus de vingt ans déjà en URSS et l'on estime que près d'un tiers de la population soviétique écoute une station de radio occidentale. A quoi bon, par conséquent, l'émission sur les ondes soviétiques de programmes de musique française de variétés, entrecoupés de magasines sur la société, l'histoire et la vie politique françaises, à la production desquelles la rédaction du journal "Le Monde" a largement contribué, et auxquelles des journalistes célèbres ont prêté leur voix ? Par une allocution à l'adresse de la jeunesse soviétique, et consacrée à la libre circulation des idées, qui fut diffusée en début de programme, François Mitterrand, a donné à cette initiative une signification politique. Les autorités soviétiques ont elles-mêmes signifié à cette occasion leur volonté d'ouvrir l'URSS tout entière à la culture et à la civilisation occidentales, bien qu'elles aient eu sans doute également celle de détourner le public soviétique de la propagande hostile diffusée sur d'autres chaînes de radio occidentales. Il s'agit aussi de promouvoir en France la connaissance de la culture et de la société soviétiques, par le relais d'une station de radio française.

Il n'est pas fortuit que les autorités soviétiques se soient prêtées à une initiative privée, alors même qu'elles renouvelaient le protocole d'échanges qui les associe à la chaîne publique, Radio-France.

R.L.

COLISSIMO





Deux jours maximum, délais garantis.

LA POSTE
BOUGEZ AVEC LA POSTE

EQVATEUR RCS PARIS B 304 452 907 - DGP 04-89

Collection Jean Jaurès

DEBAT PERMANENT

Notre débat permanent est abondamment nourri, même si cela n'apparait pas dans ces colonnes où la place fait toujours défaut. Revenons avec vous sur quelques récents articles de "Vendredi".

Commençons par le courrier de **Pierre Joulin, maire de Smarves (86)** à propos de l'interview de Jacques Guyard (Vendredi n°22) sur le logement social. Notre correspondant regrette qu'un point crucial n'ait pas été soulevé : l'insuffisance des Prêts locatifs aidés (PLA).

"Maire de Smarves, commune périurbaine de 2.200 habitants dans la région de Poitiers, je suis confronté régulièrement à l'obligation de reloger des familles déshéritées et quotidiennement à une demande croissante de logements locatifs. Faute de PLA, je ne suis plus en mesure de poursuivre la politique qui avait porté ses fruits ces dernières années. Depuis mon élection en 1983, j'ai commencé à apporter une solution en confiant la réalisation à l'OPHLM de Poitiers de sept pavillons et 10 appartements. Ces opérations n'ont été possibles que grâce à la volonté communale de mettre des terrains à disposition et surtout à cause de l'obtention de PLA en nombre correspondant.

Pour le département de la Vienne, le contingentement des PLA est catastrophique. Si à cela on ajoute la même restriction pour les PLA dits du Crédit foncier, c'est toute la volonté d'action des petites collectivités comme la mienne qui est anihilée... ...Dans ce contexte, Smarves voit un programme de 14 pavillons locatifs (couvrant 50% de la demande existante) se geler. La collectivité n'est pas non plus en mesure de lancer la construction d'une structure d'hébergement pour les handicapés moteurs qu'elle accueille depuis plus de deux ans dans un atelier...

...A la nécessaire modification de l'attrivution de l'APL et à l'adaptation des prêts PAP, il convient à mon avis que le gouvernement, s'il veut avoir une démarche cohérente par rapport aux déclarations du président Mitterrand, ajoute l'accroissement très sensible très significative des attributions de PLA."



Et à propos de la législation sur les loyers, un courrier extrêmement important et souvent vif. **Jean-Marc Chiotti, Mandelieu (06).**

"Je ne considère pas que la modification de la loi Méhaignerie soit un progrès. Il existe évidemment des locataires en difficulté; des propriétaires aussi. Mais bloquer de nouveau le mécanisme des contrats, c'est revenir à l'étatisme."

Parmi les sujets vedettes de ce débat permanent, la mise en place du revenu minimum d'insertion. Avec le récit de nombreuses expériences personnelles. Simon Mounyemb-Tenwo, Paris.

"Le RMI ne peut être accordé qu'à des étrangers comptant plus de dix ans de présence en France, titulaires d'une carte de séjour et de travail. Cette générosité-là ne correspond en rien à ce pourquoi nous sommes socialistes... ...Faciliter l'accession des étrangers qui le désirent à la nationalité française est plus important que de leur accorder un vote consultatif. Plutôt que l'adoucissement des conditions d'attribution de la carte de séjour, ce qui importe, c'est la manière dont sont accueillis les nouveaux arrivants. Est-il besoin de rappeler que le manque de logements dont souffrent majoritairement les étrangers constitue une autre forme d'exclusion ?...

...Peut-on parler de générosité, de tolérance, quand la naturalisation de certains étrangers, notamment les sportifs, les diplômés de l'enseignement supérieur et les ressortissants de l'Europe de l'Est, -notamment les Polonais- est facilitée alors que celle des autres, les Africains et les Maghrébins, notamment, est tout simplement rejetée même si les conditions exigées sont remplies ?"

1789 - 1989

L'enseignement secondaire et universitaire

L'ambition "d'éduquer le peuple tout entier" en 1793, se limite sous le Directoire à la formation des fils de notables, afin de maintenir l'ordre social existant, comme avant 1789.



Reproduire des élites

Sous l'Ancien Régime, seuls les fils de la noblesse et de la bourgeoisie accédaient au collège implanté en ville, qui fonctionnait grâce aux dons versés par les parents, s'ajoutant aux fonds publics. Le cycle des études était divisé en classes. Chaque classe était suivie durant un an et avait à sa tête un régent, toujours prêtre. Les classes de grammaire venaient en premier, suivies des classes d'humanités et de la classe de rhétorique ; enfin, le cycle s'achevait par deux ans de philosophie.

La finalité des collèges était double : produire des prêtres et reproduire des notables. Pour l'Eglise, qui tenait en main l'ensemble des six cents collèges, ceux-ci avaient pour vocation de renouveler le clergé séculier et régulier. Pour les parents, le collège devait permettre d'acquérir un bagage intellectuel grâce auquel leur enfant pourrait reprendre la profession ou le rang du père ou accéder à l'enseignement supérieur.

Vingt-deux universités et différents établissements (Collège royal, Jardin du roi, Observatoire, Ecoles des Ponts et chaussées, des Mines, des Langues, du Génie, des Cadets) assuraient l'enseignement de la théologie, de la médecine, du droit et des arts. Les sept académies (Académie française, Académie des Inscriptions et belles-lettres, des Sciences, de Peinture, d'Architecture, de Sculpture, de Chirurgie) formaient le "couronnement de l'enseignement supérieur".

L'enseignement dans les collèges et universités se trouva perturbé dès 1791 par le départ des prêtres "réfractaires". La Convention, prise par les nécessités de la guerre, para au plus pressé et ne s'occupa de l'enseignement secondaire et supérieur que tardivement.

Les projets divers dans leur contenu visaient tous à supprimer "les vestiges d'un passé honni" et à adapter "l'intelligence aux nécessités du temps présent". Deux lois (de février et d'octobre 1795), remplacèrent les collèges par des "écoles centrales" (une par département) faisant la part belle et aux sciences exactes (physique, chimie, mathématique, histoire naturelle) et à la liberté de l'élève qui, au lieu d'être astreint à une classe, pouvait choisir ses cours. Des "écoles spéciales" assuraient l'enseignement supérieur. Pour la plupart, elles succédaient aux établissements qui avaient une grande prospérité avant 1789.

S'adapter au progrès

Le 18 juin 1793, l'ancien "Jardin du roi" est transformé en "Museum d'histoire naturelle" destiné à l'enseignement des sciences de la nature (botanique, géologie, minéralogie...). Le "Conservatoire des arts et métiers" fondé le 29 septembre 1794 était à la fois une école et un musée de l'industrie. "L'Ecole normale" organisée par le décret du 24 octobre 1794 n'était pas une école supérieure mais un ensemble de cours temporaires destiné à des élèves adultes, souvent professeurs de collège. Les trois écoles de santé créées à Paris, Strasbourg, Montpellier, amorçaient la réorganisation de l'enseignement de la médecine le 4 décembre 1794. Le Collège royal fut maintenu sous le nom de Collège de France (13 juillet 1795). "L'Ecole centrale des Travaux publics", née en 1794, devient, le 1er septembre 1795, "l'Ecole Polytechnique".

La population des écoles centrales et spéciales était constituée majoritairement par des enfants issus du millier d'employés d'administration, de membres de professions libérales et de négociants. En dépit d'idées généreuses, la Révolution française n'amènera pas la démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur.

Georges Ferré



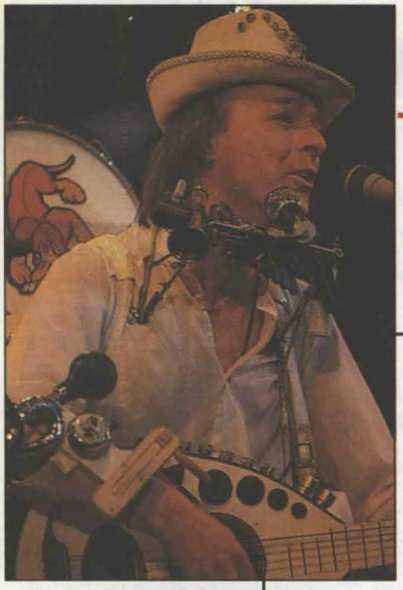

Oui. Mais où et comment ?

Pour la huitième fois, le 21 juin, les musiciens ont fleuri au coin des rues. Ils ont fait résonner les grosses caisses, miauler les violons et poussé la chansonnette. Mais où se cachent-ils donc tout au long de l'année pour répéter et nous offrir cette divine surprise en l'honneur de l'été ?

Quelques chiffres

On dénombre en France
• 200 associations de musique traditionnelle française, 100 de musique traditionnelle des communautés immigrées, 57 de musique ancienne, 144 de jazz et 50 de chansons,
• 3.125 orchestres harmonies et fanfares et 7.500 chorales.
Le parc des instruments est de 4 millions, dont 1,5 million de pianos.
La dernière enquête indiquait la vente annuelle de :
• 40.000 pianos, 200.000 guitares sèches, 15.000 violons, altos, violoncelles, contrebasses, 15.000 accordéons, 8.000 clarinettes, 7.000 flûtes traversières, 6.000 saxophones et 200.000 claviers électroniques.
Prix moyen des instruments :
piano, 20.000 F ; guitare sèche, 1.500 F ; clarinette, 4.000 F ; flûte traversière, 2.000 F ; violon entier, 10.000 F (1/4 enfant : 2.500 F).
Dans la consommation des ménages, la musique représente 31 milliards de francs, soit 1% (dont 20% directement liés à la pratique musicale).

Si la France n'est pas réellement un pays musicien, elle n'en est pas loin avec près de cinq millions de praticiens et 200.000 choristes. Cette foule d'amateurs passionnés qui contribue à préserver le patrimoine musical est aussi le vivier et le ferment des professionnels de demain. La pratique musicale, en forte augmentation depuis le milieu des années 70, tend à se stabiliser, (la pratique vocale continue de progresser). Cependant, elle ne cesse de se transformer. On observe une diversification des disciplines : le classique n'est plus, seul, digne d'intérêt ; les musiques anciennes, le jazz ou l'électro-acoustique ont de plus en plus d'adeptes. Les moyens de formation évoluent également. Les stages se multiplient (1.000 stages proposés entre le 1er juillet et le 15 octobre1987 contre 125 pour la même période de 1980) et les centres de recherche musicale se développent.

Globalement, la musique est pratiquée par des personnes jeunes (moyenne d'âge : 32 ans, 35% des jeunes entre 8 et 16 ans jouent d'un instrument *), plutôt originaires des milieux aisés et urbains : 52% résident dans des villes de plus de 100.000 habitants. A Paris, 46% des foyers possèdent un instrument, contre 37% au plan national. Enfin, 14% des personnes possèdant un instrument en jouent occasionnellement, ou souvent pour 30% des 15-24 ans. Le piano demeure l'instrument préféré (28.354 élèves dans les écoles agréées), viennent ensuite la flûte traversière (9.078), la clarinette (8.305) et la trompette (4.500).

Même si ces constats paraissent encourageants, la pratique musicale amateur n'est pas sans faille : la formation, celle des enfants en particulier, est le principal point noir. Par comparaison à l'Angleterre, où la plupart des collèges sont dotés de salles de musique, les écoles françaises ont triste allure. Nombreux sont ceux qui espèrent, et depuis longtemps, une évolution de l'enseignement artistique. Evolution délicate, car elle dépend de la modification des rythmes scolaires : à quand, en France, un système anglo-saxon, où une



partie de l'après-midi serait réservée aux activités sportives et artistiques ? La création de centres d'intervenants en milieu scolaire (9 centres, 300 personnes formées) par les ministères de l'Education nationale et de la Culture risque d'être seulement un palliatif. Contrairement à ses voisins européens, la France manque de cohérence entre son enseignement musical, la pratique de ses amateurs et le travail des professionnels. Enfin, cette pratique reste onéreuse dans la plupart des cas, même si des conservatoires se constituent en parcs d'instruments, prêtés aux élèves.

Musique plaisir

Les musiciens amateurs oublient bien vite ces difficultés lorsqu'il s'agit de s'adonner à leur activité préférée. La musique est un incomparable outil d'évasion et d'épanouissement personnel en même temps qu'un moyen de communication universel et convivial : "la musique adoucit les mœurs" dit très justement le proverbe. Yoann, 16 ans, joue de la clarinette depuis trois ans. Il a commencé sur un coup de tête : "J'ai accompagné des amis qui vendaient des partitions, ça m'a donné envie. La musique me détend quand je suis énervé. Certains morceaux sont jolis et me font rêver, et puis la musique remplace la télé, elle permet de nous décoller un peu de l'écran." Pour Jérôme, 12 ans, la musique est une joie : "ça me rend

Amateurs, rencontrez-vous !

Si vous êtes un amateur averti, mais las de jouer seul, au mieux pour votre petite famille, au pire pour votre miroir, ne désespérez pas : l'Association des musiciens amateurs est faite pour vous ! "Dans les grandes villes, on ne se connaît pas, regrette Roger Hervieux, fondateur de l'association, et en province les musiciens sont parfois dispersés. Pourtant, ils ont envie de jouer avec d'autres et ont besoin d'être écoutés. C'est un but, un encouragement à l'effort".
Pour permettre aux amateurs isolés de se rencontrer, depuis 1953, Roger Hervieux a mis en place deux types d'instruments. D'une part un annuaire qui recense à ce jour plus de 2.000 amateurs, indiquant coordonnées et caractéristiques, qui s'étoffe d'année en année par le seul moyen du bouche à oreille. D'autre part, des séances de musique privéees, à Paris, comme en province (21 délégués régionaux), dans des salles d'audition souvent prêtées, ainsi que des réceptions où se font entendre de très bons professionnels. Enfin, pour couronner le tout, les amateurs sont invités à se réunir chaque année, du 1er au 10 juillet, au Mont-Dore, pour le simple plaisir de jouer ensemble. Avis aux amateurs !

AMA. Tél : 48 28 60 07

gai", dit-il, et d'ajouter : "mes parents n'ont pas pu en faire lorsqu'ils étaient jeunes, ils pensent que c'est une chance de pouvoir jouer d'un instrument." Les parents ! Ce sont eux, souvent, qui déclenchent la vocation forcée de leur progéniture. La musique est à leurs yeux l'élément obligé d'une éducation réussie, occupation noble qui parfait leur image de parents modèles. C'est aussi, souvent, l'accomplissement différé d'un désir non assouvi. Ils reconnaissent après coup que la musique permet à leurs petits d'acquérir davantage de maturité, de calme et de maîtrise de soi.



BARRIGOU

Mille et une facettes

Les lieux et les moyens d'apprentissage de la musique s'offrant aux amateurs sont extrêmement variés. On pense avant tout aux conservatoires et écoles de musique (plus de 4.000 en France). Celles-ci accueillent fréquemment des adultes (201 des 294 écoles agréées et contrôlées par l'Etat), mais les places sont limitées. On y trouve plus d'amateurs (98%) que de futurs professionnels (2%).

Le réseau associatif est, dans le domaine musical, très riche et efficace. La première association, née le 4 octobre 1901, était une société orphéonique de l'Eure, la "Nonencourtoisie". En 1985, sur les 47.800 associations fondées, près de 4% étaient consacrées à la musique. Les plus connues sont : "A Cœur joie" (chorales), la Confédération musicale de France, les Jeunesses musicales de France (voir encadré)... (**) Les stages, souvent organisés parallèlement à un festival, sont présentés comme des "bains de musique" permettant aux amateurs de cotoyer des professionels. Les colonies musicales (140 en 1988) sont un dérivé des stages, adaptées aux enfants. Surtout, il ne faudrait pas négliger les harmonies et les fanfares qui existent en France presque dans chaque commune. Loin d'être les robinets à "flons-flons" dont on se moque, elles représentent souvent des écoles de proximité, vitales en milieu rural.

Au cours des dernières années, l'Etat a multiplié les initiatives visant à améliorer la formation des musiciens amateurs, cadres et praticiens : 19 centres polyphoniques ont ouvert leurs portes (formation des choristes et chefs de chœurs), un réseau d'harmonies -écoles s'implante dans les régions, tandis que trois centres de pratique instrumentale amateur (CEPIA) ont vu le jour afin de donner aux anciens élèves des conservatoires et des écoles la possibilité de continuer à jouer.

L'Etat consacre ainsi en 1989, 28 millions de francs à la pratique musicale amateur, dont près du tiers en crédits déconcentrés.

Musique aux champs

Le paysage musical français est très différencié selon les départements. Ils sont, avec les villes et les régions, des échelons déterminants des politiques culturelles. 12% des communes sont dotées d'une école de musique, mais 44% en Alsace. Concernant le franc par habitant consacré à la culture, l'écart est de un à vingt entre les départements. C'est évidemment en milieu rural que l'offre musicale est la plus réduite. La création d'écoles intercommunales peut être un remède à cette pénurie : celle de Liffré (35), a fait figure de pionnière en 1978. Elle regroupe aujourd'hui six communes et enseigne à 214 élèves. Son responsable, M. Blanchard, avoue que la tâche la plus ardue a été de convaincre les élus : "Il était difficile de leur faire comprendre que l'argent consacré à la musique n'était pas de l'argent gaspillé. Certains le pensent encore et râlent à la présentation du budget prévisionnel. Moi, je considère remplir une mission de service public. Mais les choses évoluent. La mise en place d'une harmonie a contribué à les rassurer, ils ont pu vérifier concrètement l'utilisation des deniers publics."



Comment évoquer la pratique musicale sans parler du chant choral ? A la direction de la Musique, on souligne que : "Le chant choral est le substrat de la pratique instrumentale. Le fait que la France ne soit pas un pays chantant est une des raisons pour lesquelles la pratique musicale a un développement moindre que dans d'autres pays européens." Pourtant, les chœurs d'enfants sont indispensables dans de nombreuses œuvres et l'on dit que "le son et la conviction d'un chœur amateur n'ont pas d'égal", la seule motivation étant le plaisir de chanter.

Le chant est l'activité musicale la plus accessible. N'hésitez plus ; si vous ne jouez pas, chantez maintenant !

Maryline Trassard

(*) Sondage BVA-Médiamétrie 1987
(**) Pour toute information : "Guide du musicien amateur et professionnel". CENAM. Tél : 42 33 38 24

Musique juniors



Fondées en 1945, les Jeunesses musicales de France (JMF) s'appuient sur 20 permanents et près de 5.000 délégués bénévoles. Un personnel au service d'une ambition très estimable : permettre au plus grand nombre d'enfants d'accéder à la musique en encourageant l'écoute et la pratique.
L'essentiel de l'activité de l'association consiste à organiser des concerts scolaires, en collaboration avec l'Education nationale : 4.000 concerts par an touchant près d'un million d'enfants. Le système est désormais parfaitement rodé : les concerts sont préparés au siège de l'association avec des pédagogues, des artistes sont recrutés, tandis que, sur place, les délégués trouvent le financement, les salles, et font de la publicité auprès des enseignants. Pas d'exclusive, tous les types de musique ont droit de cité : classique, baroque, country... un spectacle créé il y a 8 ans retraçait l'histoire du rock : du tam-tam africain au dernier tube de "Police". Sensibilisation, toujours, à la pratique, cette fois par l'intermédiaire d'expositions circulant à travers la France : on ne donne plus seulement à écouter mais à toucher. La "Galerie sonore" des JMF, - collection d'instruments d'Afrique et d'Asie -. "les cloches et gongs d'Asie" sans oublier l'exposition de Bernard Bachet : un lot de matériel instrumental un peu bizarre qui stimule la curiosité des enfants (tiges de verres sonores, résonateurs...).
En apothéose à cette intense activité a lieu depuis 8 ans un "Festival des musiques au collège et au lycée" au mois de mai. De la sixième à la terminale, des groupes musicaux régionaux sont sélectionnés pour se produire, au siège de l'UNESCO : 40 groupes et 600 musiciens cette année. Le spectacle s'internationalise (12 groupes étrangers présents en 1989) et fait des émules à l'étranger : des festivals similaires ont été organisé en Suède et en Uruguay !

JMF Tél : 42 78 19 54



Blitz-krieg

A Paris, l'annonce d'une zone où le stationnement serait interdit et la circulation réglementée entre le 10 et le 17 juillet a fait disjoncter pas mal de conducteurs, qui confondent "voiture" avec "seconde nature". Enfin une semaine où quelques rues de la capitale ne seraient pas envahies, encombrées, empuanties par la pollution automobile, quelle aubaine... mais qui -apparemment- dérange !

Le plus délirant, dans ce concours de fariboles, c'est bien Pierre-Charles Krieg, président du conseil régional d'Ile-de-France, qui a fait reporter deux réunions portant sur les lycées, sous prétexte de difficultés de circulation. Précisons, pour nos lecteurs, que le siège dudit conseil ne se trouve pas dans le périmètre incriminé. Pour Pierre-Charles Krieg, "peaux d'ânes" riment avec "pots d'échappement". Il y a du patinage dans l'embrayage.

C.-E. G

Mendelssohn :" Octuor et symphonies pour cordes"



Une trentaine d'années après la mort de Mozart, on tenait le jeune Mendelssohn pour un nouveau prodige, de la même stature. Or, à Berlin, au début des années 1820, se tenaient chaque dimanche matin, dans la plupart des familles, des réunions musicales pour lesquelles on cherchait toujours de nouvelles partitions. C'est certainement pour ces concerts que le nouveau prodige écrivit, à 16 ans, cet octuor, véritable chef d'œuvre de passion contenue et d'élan juvénile. Les deux symphonies pour cordes (n° 10 et 12) sont, elles, antérieures de deux ans.

L'interpétation de la Camerata Bern met en valeur au plus près l'écriture de Mendelssohn.

Erato, CD, 75539, env. 125 F, 60' 02"

Jeanne Champion : "Mémoires en exil"



Lorsque le romancier abandonne la fiction et trempe sa plume dans la réalité, il est rare qu'il ne se passe pas quelque chose. Voici un livre paru il y a deux mois, resté bien inaperçu encore et qui atteint au plus profond.

Ce sont vingt récits, vingt romans vrais, l'histoire de vingt exilés, hommes et femmes, venus d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine ou d'Europe de l'Est trouver refuge en France. Ils disent la clandestinité, l'injustice, la terreur, la torture, la séparation. Ils disent l'exil, bien sûr, l'exil volontaire qui plus est.

Ce livre est celui de notre époque, de nos interrogations : rarement autant de force, autant de vérité. Et le talent de la grande romancière des "Gisants" et de "Vautour-en-Privilège" n'y est pas pour peu.

En introduction, l'histoire de la fillette, autiste depuis que la police de Ceaucescu a arrêté ses parents, est inoubliable.

Fayard, 386 p., 98 F.

Robert Brasillach : "Comme le temps passe"



Parfois, l'image de certains écrivains - de certains artistes - se trouble. A raison de ce qu'ils ont pu être ou faire en d'autres domaines, notre appréciation se transforme. Exemple type : Robert Brasillach. On ne retient plus guère de lui que l'homme politiquement dévoyé ou l'épisode de son exécution, pour ne plus rien savoir ou presque de l'écrivain.

Son éditeur réédite "Comme le temps passe". C'est un des meilleurs romans français de l'entre-deux guerres (1937). Féérie et poésie éveillée, sentiment nostalgique de l'adolescence, le texte est parfaitement représentatif de l'époque et de sa littérature. La "Nuit de Tolède" n'a pas une ride et n'en prendra probablement jamais.

Plon, 324 p., 100 F.

"L'Etat de la France 1989"



Ce gros livre est à prendre comme la photographie de notre pays et de nous-mêmes. Organisés selon un plan un peu foisonnant, cent soixante-dix articles disséquent la France d'aujourd'hui, sous les angles politique, économique et sociologique.

On retiendra particulièrement les deux parties consacrées l'une aux vingt-deux régions métropolitaines - cartes, statistiques, références - et l'autre à la place de la France dans le monde. Utile chronologie des événements de 1987-1988 dans chaque domaine.

La Découverte, 520 p., 130 F.

Jacques Vallin : "La Population française"

Dans la précieuse collection "Repères", ce petit livre fait le point sur notre peuplement et la démographie française.

Jacques Vallin se situe dans une optique historique. Il est peu de matières où les perspectives d'avenir dépendent autant du passé éloigné ou proche. Au départ, une interrogation : comment se fait-il qu'on ne cesse de parler du déclin démographique de la France alors que, pendant les quarante dernières années, sa population a gagné 40 % (de 40 à 56 millions) ? Et en conclusion, la réponse à cette double question : quel objectif démographique est souhaitable et quelle politique démographique faut-il ?

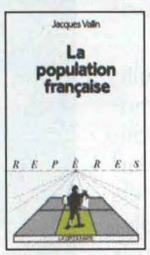

La Découverte, 130 p., 38F.

Pierre Pradervand : "Une Afrique en marche"

L'auteur qui travaille depuis vingt-quatre ans dans le domaine du développement veut faire partager la connaissance qu'il a de l'Afrique. Cette Afrique-là est celle d'une révolution silencieuse qui, nous dit-il, pose les bases de l'Afrique de demain. Des millions de paysans sont en train de prendre en main leur destin, inventent, cherchent un autre développement qui ne soit pas une copie des modèles occidentaux.

Pour Edgard Pisani, qui préface ce livre, "la sagesse de ces peuples qui ne sont pas détournés de leur vérité première peut nous apprendre beaucoup".



Un livre qui renouvelle complètement notre image de l'Afrique.

Plon, 338 p., 130 F.

BLOC-NOTES

Claude Estier

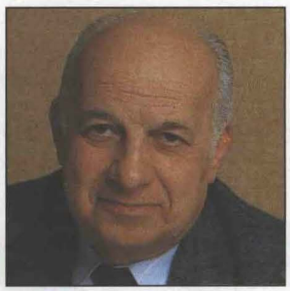

14 juin

"Libération" ne veut voir qu'une "gaffe" dans les déclarations de Chirac suggérant au président de la République de gracier Anis Nakkache à l'occasion du 14 juillet. C'est une version indulgente, encore qu'une gaffe de cette taille ferait douter des qualités d'homme d'Etat de son auteur. Je penche pour deux autres hypothèses qui ne s'excluent d'ailleurs pas l'une l'autre. Ou bien l'ancien Premier ministre a des informations sur une possible reprise des attentats en France et son devoir aurait été de les communiquer au gouvernement. Ou bien, contrairement à ce qu'il a toujours soutenu, il avait en 1988 pris des engagements en échange de la libération des otages français à la veille des élections présidentielles. Dans tous les cas de figure, l'affaire est assez grave pour que les amis de Chirac qui, la veille encore, dénonçaient le "laxisme" des socialistes à propos de l'amnistie aux Antilles, aient quelque peine à dissimuler leur embarras.

15 juin

Journée bien remplie dans l'Aveyron où, comme ailleurs, beaucoup se demandent, parmi les agriculteurs surtout, ce que va leur apporter l'Europe du grand marché unique. Dans ce département où quatre parlementaires sur cinq appartiennent à la droite la plus conservatrice, on a un peu tendance à s'inquiéter de tout ce qui bouge. Pourtant, le Parti socialiste y marque des points. Aux côtés de Gérard Deruy, maire de Millau, surgit une nouvelle génération dynamique que personnifient des jeunes hommes comme Denys Jaudon, maire de Baraqueville et Alain Fauconnier qui vient d'enlever la mairie de Saint Affrique au RPR, fort peu rénovateur, Jacques Godfrain. J'y vois de belles promesses d'avenir.

16 juin

Trente-trois ans après, la Hongrie fait des funérailles nationales à Imre Nagy qui fut condamné à mort et pendu pour avoir voulu introduire un peu de pluralisme dans le régime communiste, ce qu'à l'époque Moscou ne pouvait supporter. "L'Humanité", qui se réjouit de cette réhabilitation, ne rappelle évidemment pas qu'elle avait approuvé, en octobre 1956, l'intervention sanglante des Soviétiques que son rédacteur en chef André Stil décrivait dans un éditorial resté tristement célèbre sous le titre "Le sourire de Budapest". Ce fut d'ailleurs le point de départ de la première grande crise de l'après-guerre du Parti communiste qui, depuis, en a connu d'autres.

18 juin

Comme à l'habitude, tout le monde est content. Pourtant, il est plaisant de voir les medias présenter Giscard d'Estaing comme le grand vainqueur de ces élections européennes et lui-même se gargariser d'une "union" qui a recueilli un peu plus de 28% des suffrages exprimés, soit 14% des électeurs inscrits. Même en y ajoutant les 8,6% de Simone Veil - la grande vaincue de ce dimanche avec les rénovateurs qu'elle voulait entraîner dans son sillage - la droite parlementaire ne dépasse guère 37% et perd 7 sièges à Strasbourg, ce qui ne devrait pas lui donner motif à pavoiser.

Le score de la liste conduite par Laurent Fabius n'est ni bon ni mauvais, même si l'on pouvait espérer mieux. Ses 22 élus - deux de plus qu'en 1984 - viendront renforcer le groupe socialiste au Parlement européen qui y sera désormais la force déterminante. Mais, outre le maintien de l'extrême droite et la confirmation du déclin du PC, deux constats s'imposent qui appellent des réponses urgentes. D'abord, le succès des Verts et les résultats relativement importants des petites listes de protestation, ajoutés à l'abstention massive, questionnent le Parti socialiste sur sa capacité à empêcher l'évasion d'au moins un tiers de son électorat lorsqu'il ne s'agit pas d'une élection présidentielle ou législative.

En second lieu, la construction européenne, telle qu'elle se dessine avec la perspective du grand marché unique en 1993, provoque chez trop de Français plus de craintes ou, au mieux, d'indifférence, que d'enthousiasme. "Défaut d'explication", dit Jacques Delors. Peut-être, mais qui est responsable de cette grave lacune et comment va-t-on y remédier ?

L'INVITEE



Catherine Trautmann

maire de Strasbourg
député européen

Comme d'habitude, trois questions lui sont posées

Cette semaine

1- Il est des sites qui s'ancrent dans la mémoire collective : la Bastille, les chantiers de Gdansk, la place Tian Anmen, appartiennent à ces endroits symboliques. Vous êtes chargée de rédiger la préface d'un guide international des lieux de libération.

2- On vient de vous confier la réalisation de l'ultime clip de la campagne de Laurent Fabius, présentez le synopsis.

3- A la manière de la fameuse citation: " la guerre est une chose trop sérieuse pour être confiée aux généraux", pensez-vous que l'écologie soit une question trop fondamentale pour qu'on la réserve aux Verts ?

Catherine Trautmann a choisi de répondre à la troisième question

La défense de l'environnement est aussi une chose très sérieuse, mais à la différence de la guerre, il faut l'encourager. En revanche, je ne pense pas que quiconque puisse en revendiquer le monopole. La question nous concerne tous et nous nous mobilisons depuis longtemps déjà sur le terrain.
Les Verts n'ont pas l'exclusivité de l'environnement. En Alsace, nous nous sommes battus depuis de nombreuses années. A titre d'exemple : le vélo à travers la ville, les transports en commun, la sauvegarde de la forêt rhénane, la protection des crêtes des Vosges. Arrêtons là l'énumération fastidieuse. Dans notre politique municipale, l'environnement, avec la culture et la réhabilitation des quartiers défavorisés, est une des priorités.
Strasbourg, de par sa position géographique, est particulièrement attentive à l'environnement. La ligne Maginot n'a jamais arrêté personne. La pollution ne respecte pas les frontières. C'est la raison pour laquelle nous pensons que le sujet ne peut être traité qu'au plan européen. En ce domaine, nous faisons déjà figure de précurseurs dans le fossé rhénan. L'Institut franco-allemand de l'environnement, en création entre les Universités de Strasbourg et de Karslruhe, le programme Reklip d'étude des liens entre climatologie et pollution de l'air, le programme Deforpa sur le dépérissement forestier, sont autant de travaux menés en commun.
A la différence des Verts qui font de l'environnement l'axe unique de leur politique, nous pensons que cela doit s'inscrire dans un raisonnement global pour éviter les difficultés et les affrontements socio-professionnels nuisibles à tous les citoyens.

Rubrique animée par Françoise Lorrain

En direct des villes

Abbeville, capitale de la Picardie maritime

Abbeville s'était assoupie pendant près de 40 ans. Jacques Becq, son nouveau maire, et toute l'équipe municipale, ont l'intention de la réveiller, et de lui rendre son dynamisme.



Entre terre et mer, à 15 mn de la Baie-de-Somme, Abbeville est sans conteste la capitale de la Picardie maritime. Sa situation privilégiée, lieu de passage obligé vers la mer et vers l'Angleterre, toute proche de la Belgique et des Pays-Bas, sera bientôt renforcée par le passage des autoroutes Trans-Manche-Paris et Trans-Manche-Rouen. De ce fait, Abbeville deviendra réellement un carrefour de la nouvelle Europe. C'est pourquoi, dès notre arrivée, nous avons mis l'accent sur la préparation de 1993. Préparation dans le domaine économique tout d'abord, car nous faisons le pari qu'Abbeville peut sortir de la stagnation : en économie, il n'est pas de fatalité, mais simplement des responsables qui agissent et d'autres qui se contentent de subir. Nous nous situons parmi les premiers. Nous mettons en place, au sein de la municipalité, une cellule économique opérationnelle ; nous voulons étendre l'actuelle zone industrielle et créer une nouvelle zone d'activités.
Nous étudions également d'autres projets, comme l'aménagement d'un port fluvial de tourisme.
Nous travaillons parallèlement à l'action économique dans les domaines social et culturel, toutes ces actions formant, à nos yeux, un tout indissociable.

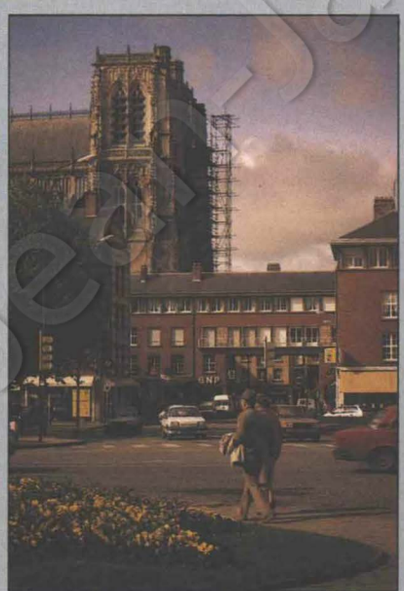

Un riche patrimoine

Abbeville et ses habitants ont de quoi être fiers de leur passé. C'est ici que Jacques Boucher de Perthes a inventé la science préhistorique. Abbeville a d'ailleurs donné son nom à sa plus ancienne période : l'abbevillien.
Près de la place de l'Hôtel-de-Ville se dresse le plus ancien beffroi de France, construit en 1209, et la collégiale Saint-Vulsran, du XVe siècle, joyau de l'art gothique flamboyant. On peut aussi visiter le château de Bagatelle, superbe "folie" du XVIIIe siècle, ou se promener sur les sites enchanteurs et les berges de la Somme.
Je suis convaincu, avec les atouts d'Abbeville, qu'une démarche volontariste, comme celle que nous entreprenons, pourra lui rendre son rayonnement d'antan.
Nous relançons actuellement nos accords de jumelage avec Rochester en Angleterre, et en étudions un autre avec la RFA ou les Pays-Bas. Ces échanges, conjugués avec le développement du tourisme, permettront aux Abbevillois de se tourner vers l'extérieur, et aux jeunes d'apprendre les langues et de mieux s'armer pour le futur.
Nous avons en effet à Abbeville une forte population jeune. Nous devons lui donner la possibilité d'étudier, de s'affirmer, et de prendre part à la vie de notre cité. Nous voulons offrir à cette jeunesse une vie culturelle dense : expositions, concerts, lieux de rencontres... Cette année, pour commencer, la fête de la musique sera particulièrement riche et doublée, le 24 juin, d'un grand concert rock en plein air. C'est une grande première dans notre ville.

L'urbanisme, un axe fort

Pour revitaliser Abbeville, nous repensons l'organisation générale de l'agglomération et étudions un plan de rénovation de certains quartiers : création de lieux d'animation, de rues piétonnes, de nouveaux pôles culturels, d'une salle de séminaires, de logements locatifs dans le centre et, ce qui manque cruellement, d'un service de transports urbains.
Notre programme est ambitieux, mais nous sommes certains qu'il est réalisable. Il sera doublé d'une politique de communication à la mesure de nos projets. Nous pouvons, j'en suis convaincu, réveiller "la belle au bois dormant", car Abbeville est une princesse, incontestablement.

Jacques Becq

Le secteur Formation organise

Les grands enjeux actuels à Nedde - Haute-Vienne du 8 au 13 juillet

Avec Véronique Neiertz, Colette Deforeit, Jean-Pierre Sueur, Jean Deflassieux, Claude Allègre, Jacques Chérèque, Jean-Marie Cambacerès, Louis Mexandeau, Michel Delebarre et Pierre Mauroy.

Participation aux frais : 1.300 F (pension complète comprise).

S'adresser au secrétariat national à la Formation 10, rue de Solferino 75007 Paris. Tél. (1) 45 56 78 78

- L'espace français en mutation
- La consommation
- L'économie mixte
- Les emplois de demain
- L'économie sociale
- Quelle école pour quelle société ?
- Le pari de la formation
- Les problèmes monétaires européens
- La recherche, la formation et l'éducation
- Les régions dites faibles
- Place de la France dans l'Europe
- Nécessité de la coopération

Rappel. A Publier (Haute-Savoie) : la communication en politique. Voir "Vendredi" n° 23, p. 4

Université d'été des jeunes socialistes

Organisée par le secrétariat national à la Jeunesse et le MJS, du 28 au 30 août à Albi

Trois thèmes :
- bicentenaire-droits de l'homme et citoyenneté ;
- l'histoire du mouvement socialiste ;
- le Parti socialiste dans la société.

Interviendront : Claude Bartolone, Max Gallo, Pierre Guidoni, Henri Emmanuelli, Jean-Marc Ayrault, Jean-Pierre Chevènement, Claude Cheysson, Jean-Christophe Cambadélis, Jacques Chérèque, Jean Poperen et Pierre Mauroy.

Participation aux frais : 250 F.

S'adresser au secrétariat national à la Jeunesse, 10, rue de Solferino 75007 Paris. Georges Martel, délégué général. Tél : 45 56 78 22

Copie Privée Jaurès

Dans la communication d'aujourd'hui

il faut savoir s'afficher.

GIRAUDY Affichage

Giraudy, l'afficheur qui donne envie de s'afficher.

92, rue de Courcelles 75008 PARIS

Téléphone : 47.66.51.33

Télécopie : 46 22 78 44

Zwobada & Associés

Coll. Fondation Jean-Jaurès